



# La Gazette

## des Amis du Bois de Serres

Mars 2012



### Le mot de la Présidente

Chers Amis du Bois de Serres

L'Association des Amis du Bois de Serres poursuit son programme d'information et de protection du Bois de Serres et de ses alentours.

En matière d'information, la conférence du 1er mars, animée par M. David Gomis, Directeur du Zoo de Lyon a permis au public de découvrir un programme de coopération internationale très structuré visant à protéger les espèces menacées (cf article au verso). Deux balades au printemps et à l'automne permettront également aux amoureux de la nature et de randonnée de découvrir les chemins Bois de Serres et ses ruisseaux.

En matière de protection, notre traditionnel "Nettoyage du Bois de Serres" aura lieu le 13 mai. Nous restons par ailleurs mobilisés ce qui concerne le projet d'aménagement de la zone du Tronchon qui impactera de manière durable les environs du Bois de Serres et doit être suivi avec la plus grande vigilance (voir au verso).

Dans un souci de plus grande efficacité, nous avons déposé en octobre 2011 une demande d'agrément d'association de protection de l'environnement auprès de la Préfecture du Rhône. Ceci permettra à notre association de participer systématiquement à tout projet relatif à la protection de la nature et de l'environnement (eau, air, sol, sites, paysages, urbanisme) ou à la lutte contre la pollution et les nuisances.

La réponse est attendue dans les prochains mois.

Enfin et dans l'objectif de poursuivre nos actions et nos publications, nous sollicitons votre soutien : **pensez à renouveler votre adhésion pour 2011 et 2012**, n'hésitez pas également à proposer à vos voisins et amis d'adhérer.

Amicalement,

Sylvie Boachon

## Programme 2012

1er mars - Conférence « Les zoos d'aujourd'hui, une "captivité conservatoire" pour quoi faire ? »

18 mars - Balade de Printemps

13 mai - Matinée de nettoyage du Bois de Serres

17 juin - Jeux d'enfants

Septembre - **Journée des associations**

Octobre - **Balade familiale d'automne**

### **Renseignements et adhésions :**

[www.amisduboisdeserres.org](http://www.amisduboisdeserres.org)

mail [contact@amisduboisdeserres.org](mailto:contact@amisduboisdeserres.org)

## Conférence 1er mars 2012

M. David Gomis, Directeur Jardin Zoologique du Parc de la Tête d'Or a animé le 1er mars une conférence sur le thème : « **les zoos d'aujourd'hui, une "captivité conservatoire" pour quoi faire ?** ».

A l'heure où de nombreuses espèces animales disparaissent, les zoos sont devenus des supports indispensables pour sensibiliser le public sur la disparition des espèces et la nécessité de protéger leurs milieux naturels. Mais le travail ne s'arrête pas là ! Les zoos sont devenus des acteurs de terrain.

Les animaux présentés en captivité sont les ambassadeurs de leurs congénères dans la nature et de leur milieu. Leur protection implique la préservation de leur habitat, ce qui bénéficie aux autres espèces les peuplant. Ces espèces ambassadrices de la conservation sont des «porte-drapeaux».

M. Gomis a ainsi expliqué à l'assemblée captivée comment se fait de nos jours ce lien entre conservation ex-situ, conservation in-situ, résultats sur le long terme, et pourquoi certains animaux doivent encore se retrouver « en cage ». Dans le cadre d'un programme ambitieux de préservation des espèces animales menacées, une nouvelle éthique de travail réunit un nombre croissant de ménageries à travers le monde qui se sont muées en véritables conservatoires de biodiversité (zoos, plaines africaines, jardins botaniques, etc).

Le zoo de Lyon constitue à ce titre un maillon de la chaîne mondiale pour la conservation des espèces.

Un grand merci à M. David Gomis pour sa passionnante intervention.



## Aménagement de la zone du Tronchon

Un projet important est en train de germer aux portes du Bois de Serres qui concerne l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Tronchon. C'est un projet majeur du Grand Lyon, destiné à occuper l'un des rares espaces disponibles à quelques kilomètres de Lyon.

L'Association des Amis du Bois de Serres a participé aux premières réunions et a exprimé sa volonté que ce quartier puisse constituer un maillon de la trame verte qui doit relier le Bois de Serres aux Monts d'Or, qu'il soit exemplaire en termes de respect de l'environnement naturel et bâti. A ces titres, nous demandons qu'il fasse une large place aux espaces verts, aux arbres et qu'il installe une transition progressive entre le Bois de Serres, le bâti peu dense de sa zone de protection (les maisons du chemin du Rafour) et un cœur nécessairement plus dense. En bref, un nouveau quartier à haute exigence environnementale, bien inséré dans son environnement naturel et humain, bâti pour résister aux contraintes énergétiques et environnementales des décennies à venir.

Nous nous opposons à ce que ce projet ne devienne qu'une extension basique de Techlid en alignements d'immeubles de bureau, d'usines, d'entrepôts et d'immeubles d'habitation. Avec pour toute concession à la nature la création d'un lac central dans une zone inondable plus difficile à utiliser par les promoteurs/constructeurs. Le tout sans exigence environnementale avec l'excuse que la zone est située dans la bande de pollution de l'autoroute. Une sorte de ville-forte repliée autour du lac central. Un projet des années 60. Le contraire de ce qu'il faut faire au 21<sup>e</sup> siècle.

